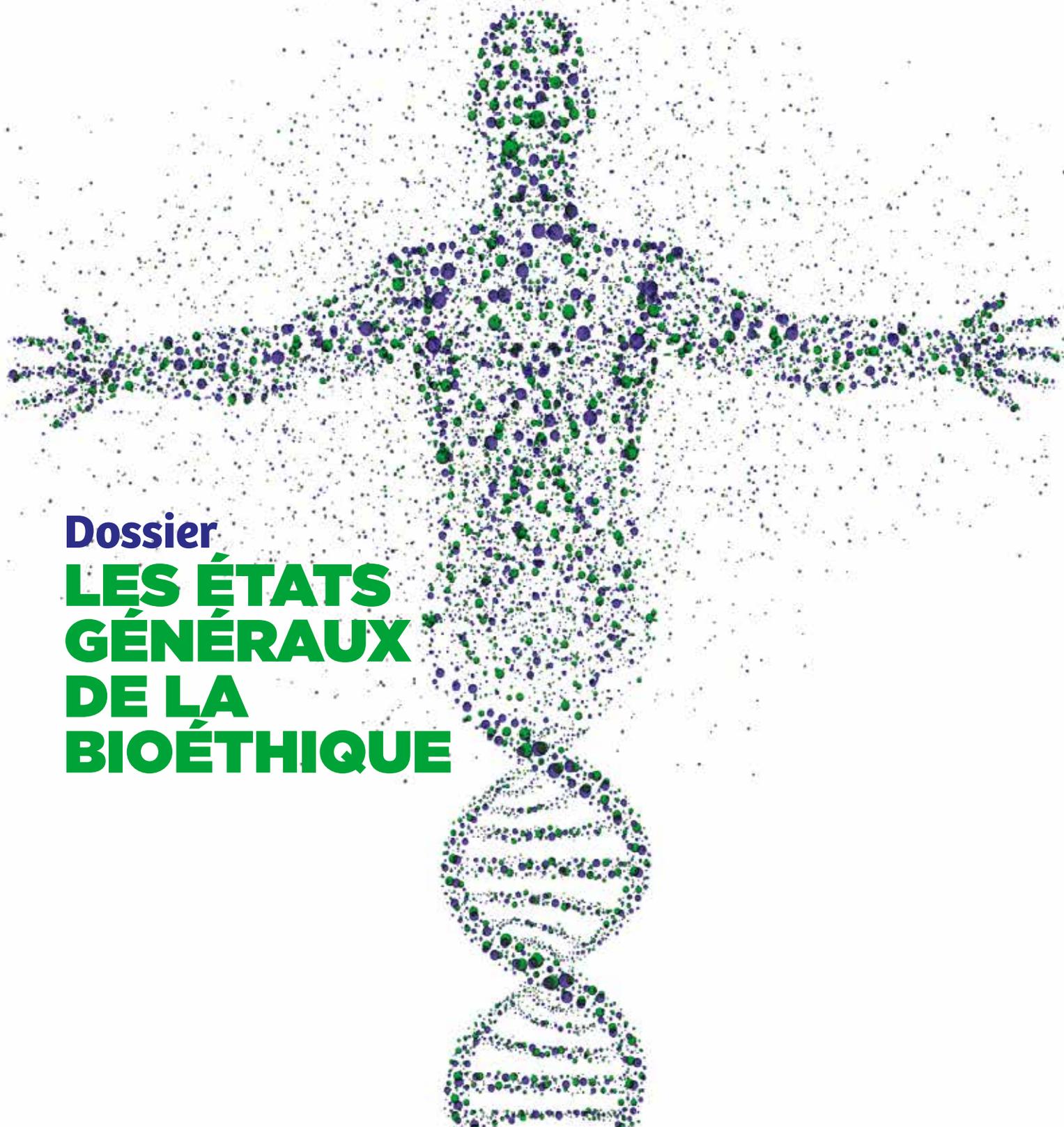


# ÉGLISE

N° 294 FÉVRIER 2018

EN ILLE-ET-VILAINE



Dossier  
**LES ÉTATS  
GÉNÉRAUX  
DE LA  
BIOÉTHIQUE**

**Jean Matos**

Chargé de mission à l'Archevêché de Rennes pour les questions éthiques.

Chercheur en éthique à la Faculté de médecine Paris-Sud / Espace éthique Ile-de-France



## LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA BIOÉTHIQUE. **TOUS INTERPELLÉS**

Intelligence artificielle, robotisation de la société, impact des big data, recherche sur l'embryon, ouverture de la PMA aux femmes, euthanasie... autant de thèmes au cœur de l'actualité, surtout depuis que les **États généraux de la bioéthique ont été officiellement lancés le 18 janvier.**

En effet, ce vaste processus de consultation citoyenne aborde tous ces thèmes, parmi d'autres, en vue de la révision de la loi relative à la bioéthique, en 2019.

Devant des thèmes aussi vastes et complexes, nous pouvons éprouver un sentiment d'impuissance, comme si notre contribution à ces débats n'était qu'une goutte d'eau dans l'océan, surtout si nous n'avons pas d'expertise en ces domaines. Pourtant, **chaque citoyen peut contribuer aux États généraux** ainsi que nous y invite le Pr Delfraissy, président du CCNE (organisme chargé de leur pilotage) : **« Ce débat n'a pas vocation à être un débat d'experts : il est, aussi, le vôtre. Et parce que chaque pensée est singulière, je vous invite toutes et tous à participer à ce moment essentiel de notre démocratie. »**

Nous pouvons donc y participer, tout un chacun, puisque, sans forcément être experts en ces matières, nous sommes tous concernés.

Rappelons-le, **la nouvelle loi de bioéthique, élaborée à l'issue de ces États généraux, forgera une certaine conception de la personne humaine, de son corps et de la filiation.** À chacun de nous d'y contribuer selon ses moyens.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez un **dossier pédagogique au sujet de ces États généraux.** Il aborde leur organisation et déroulement, de même que les modalités de participation individuelle et l'engagement

de l'Église. Sans faire une synthèse de tous les thèmes retenus, le dossier propose quelques éclairages sur certains sujets essentiels. Mgr Pierre d'Ornellas s'y exprime en tant que président du Groupe de travail mis en place par la Conférence des évêques de France.

Enfin, des éléments de glossaire et des ressources pour aller plus loin dans la réflexion et le dialogue sont proposés.

**Ce dossier n'a d'autre but que de nous aider à mieux percevoir certains enjeux,** de telle sorte que nous puissions nous engager dans un véritable dialogue avec ceux de nos concitoyens, croyants ou non, qui cherchent, eux aussi, ce qui est juste et bon pour chaque personne, notamment les plus vulnérables, et pour la société tout entière.

**Dans ce dialogue, les catholiques ont un trésor à partager,** celui d'une vision anthropologique fondée en raison et éclairée par la Révélation judéo-chrétienne dans ce qu'elle a d'universel ; **une vision cohérente sur la personne humaine et son unité,** le corps et sa dignité, l'altérité sexuelle et sa beauté, et, enfin, la filiation et sa grandeur.

**Il s'agit donc d'un trésor à proposer, par amour de l'Homme et de sa dignité, dans le respect d'autrui, y compris de celui qui pense différemment ; tel est le témoignage à rendre paisiblement au cœur de ces États généraux.**

**« Soyez toujours prêts à répondre mais avec douceur et respect, à quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous. »**

1<sup>re</sup> Lettre  
saint Pierre 3, 15



DOSSIER

# LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA BIOÉTHIQUE

## ORGANISATION ET DÉROULEMENT

Les « États généraux » sont un dispositif de consultation citoyenne qui vise à recueillir l'avis des « citoyens-lambda », non-experts, de telle sorte qu'ils puissent éclairer<sup>(1)</sup> le législateur en amont de l'élaboration d'une loi importante.

En ce qui concerne la bioéthique, la loi en vigueur, celle de 2011, prévoit « un nouvel examen d'ensemble par le Parlement dans un délai maximal de sept ans<sup>(2)</sup> », « précédée d'un débat public sous forme d'États généraux<sup>(3)</sup> ». Le moment est donc arrivé, en 2018, d'engager ces États généraux en amont de la révision de la loi.

Lancés officiellement le 18 janvier par le CCNE<sup>(4)</sup>, les États généraux se déroulent jusqu'au début juillet par le biais, notamment, de consultations organisées par les ERER (Espaces de réflexion éthique régionaux), sous forme de conférences-débats<sup>(5)</sup>. Quels que soient les thèmes librement retenus par chaque ERER, l'ensemble de ces contributions (parmi d'autres) sera transmis au CCNE, qui remettra en mai un « rapport de synthèse » à l'OPESCST<sup>(6)</sup>, en tant qu'organe d'information composé de députés et sénateurs. Ce rapport inclura aussi l'avis d'un « Comité citoyen » installé dès février.

À côté de ce rapport, le CCNE publiera son propre avis, lui aussi consultatif, sur les questions qui lui sembleront prioritaires.

S'appuyant sur tous ces apports, le Gouvernement a prévu de finaliser le projet de loi pendant l'été, en vue d'un dépôt au Parlement à l'automne. Le texte sera alors examiné à l'Assemblée nationale et au Sénat, et l'adoption de la loi est prévue au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

## QUELS THÈMES ?

Les États généraux abordent 9 thèmes, certains issus des progrès scientifiques et technologiques récents - reproduction, développement embryonnaire; cellules souches; génétique et génomique; dons et transplantations d'organes; données de santé; intelligence artificielle et robotisation; neurosciences; santé et environnement - et d'autres issus de demandes sociétales: procréation (PMA, GPA...) et fin de vie.

## COMMENT SUIVRE ET PARTICIPER ?

Différentes modalités sont possibles. **D'une part, chaque citoyen peut participer aux débats, conférences et autres événements,**

organisés par les Espaces éthiques régionaux ; **il suffit à cet effet de consulter le site de l'Espace régional en question pour s'inscrire aux événements proposés. D'autre part, il est possible de participer au travers du site officiel : [etatsgenerauxdelabioethique.fr](http://etatsgenerauxdelabioethique.fr). Il permet à chacun de s'informer sur l'ensemble des thèmes et aussi d'exprimer sa propre opinion à leur sujet.**

En plus, le site publiera, au fur et à mesure, les contributions de différentes associations et sociétés savantes, de même que les comptes rendus des débats régionaux. L'enjeu est celui de la neutralité et de la transparence de la procédure, ce qui veut en garantir la pertinence.

Pour suivre de près les États généraux sur les réseaux sociaux, il suffit d'utiliser les *hashtags* dédiés - #bioethique, #bioethique2018, #EtatsGenerauxBioethique - et de devenir *follower* des Espaces éthiques régionaux, présents pour la plupart sur Twitter.

À noter enfin que certains Espaces éthiques ont prévu des conférences et des débats spécifiquement adressés aux lycéens et aux étudiants.

## ET L'ÉGLISE DANS TOUT ÇA ?

Tout comme en 2009, lors des derniers États généraux de la bioéthique<sup>(7)</sup>, l'Église veut largement s'impliquer dans ce processus de consultation. En ce sens, la Conférence des évêques de France a mis en place, dès novembre dernier, un Groupe de travail dédié à la bioéthique, sous la conduite de Mgr Pierre d'Ornellas<sup>(8)</sup>. Son objectif est triple : permettre aux catholiques de débattre entre eux sur ces questions sensibles, former des personnes « référentes » dans tous les diocèses<sup>(9)</sup> et participer au débat national, faisant entendre le discernement de l'Église sur l'ensemble des thèmes.

(1) En tant qu'exercice de « démocratie participative », l'avis issu des États généraux est d'ordre consultatif, il ne saurait donc lier le législateur.

(2) Article 47 de la loi relative à la bioéthique du 7 juillet 2011.

(3) Article n° 46.

(4) Comité consultatif national d'éthique.

(5) Pour une description détaillée des États généraux, il suffit de lire le Dossier de presse publié le 18 janvier sur le site du CCNE. Voir également la Note d'information du 29/11/17, publiée par le Ministère des solidarités et de la santé (DGOS).

(6) Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

(7) Voir à cet égard le Rapport final des États généraux



Une publication est prévue par le Groupe courant mai-juin, dans la continuité des deux ouvrages publiés en 2009 et de celui publié en vue de la loi du 2 février 2016 sur la fin de vie<sup>(10)</sup>. Par ailleurs, le blog [www.bioethique.catholique.fr](http://www.bioethique.catholique.fr) publie régulièrement des billets accessibles à tous, rédigés par des personnes compétentes et légitimes au sujet des différents thèmes des États généraux.

Enfin, au niveau local, il revient à l'initiative de chaque paroisse, Service, Mouvement d'Église ou diocèse, de mettre en œuvre les propositions qui lui semblent les plus adaptées, en termes, par exemple, de conférences-débats, formations, etc.

**Jean Matos**

*Chargé de mission à l'Archevêché de Rennes pour les questions éthiques*

**« Aucune fin, même noble comme l'attente d'un bénéfice pour la science, pour d'autres humains ou pour la société, ne peut justifier la destruction d'embryons humains ».**

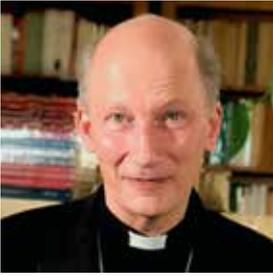
Pape François



[www.etatsgenerauxdelabioethique.fr](http://www.etatsgenerauxdelabioethique.fr)



[www.bioethique.catholique.fr](http://www.bioethique.catholique.fr)



« **QUEL MONDE VOULONS-NOUS POUR DEMAIN ?** »,  
S'INTERROGE LE COMITÉ CONSULTATIF  
NATIONAL D'ÉTHIQUE EN OUVRANT  
LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE BIOÉTHIQUE !

Tribune de Mgr d'Ornellas, Président du  
Groupe de travail sur la bioéthique à la  
Conférence des évêques de France

Le CCNE nous convie aux questions éthiques brûlantes : Ouverture de la PMA pour toutes les femmes et filiation ? Légitimité du don de gamètes et anonymat ? Utilisation de l'embryon humain et recherches ? Augmenter l'homme en repoussant ses limites ? Modifier son génome pour le guérir ? Se confier à l'intelligence artificielle pour notre soin et notre sécurité ? Fabriquer la vie de façon synthétique ? Rassembler les données de santé et notre intimité ? Neurosciences et liberté ? Faciliter l'assistance au suicide ? etc.

**Il sait que l'heure est grave. Nous sommes « à la croisée des chemins<sup>(1)</sup> ». Ces États généraux seront de vrais dialogues si le réel des sciences et des techniques est convoqué, si la raison humaine et son labeur sont honorés, si les cohérences de notre droit sont recherchées, si les souffrants et ceux qui les accompagnent avec compétence sont entendus, si les traditions spirituelles et religieuses sont écoutées (Jürgen Habermas).**

Ce discernement exige l'honnêteté intellectuelle, ainsi que le temps pour la réflexion et la confrontation sereines. La précipitation serait une faute lourde. De même, ériger les sondages en pression serait un aveuglement grossier et coupable. Reconnaissons plutôt que nous avons tous besoin de sagesse pour choisir le bien commun – et donc le soutien nécessaire à nos anciens dépendants ! – contre la performance à tout prix, et pour s'inspirer du vivant et de sa complexité qui a du sens plutôt que de se laisser séduire par nos algorithmes. À ce prix, nous arriverons à la concorde pour nous engager dans l'édification d'un monde nouveau où les techniques resteront des servantes clairvoyantes tandis que l'éthique et la morale (Paul Ricœur) se hisseront à leur indispensable rôle d'amies prophétiques.



Par le dialogue, une vision commune de l'homme se tissera et des principes cardinaux non négociables seront mis en lumière pour nos actions et nos décisions. Par exemple, il est assez horrifiant que des juges, à Blois, n'aient pas condamné la vente d'un enfant qui, pourtant, est notre semblable ! Mais alors, quels principes ? Au moins ceux-ci : l'être humain – même connecté – n'est pas un bien ; même vulnérable, sa dignité est inaliénable et inviolable ; tout petit – l'enfant –, sa protection est primordiale. Sommes-nous tous d'accord que ces principes s'imposent ?

Réfléchir à un nouvel humanisme, c'est s'émerveiller encore devant l'être « vulnérable », singulier et irréductible, que nous sommes face aux possibilités de la science qui est grandiose. Dénuée de ses visées utilitaristes, d'ailleurs non scientifiques, celle-ci est sage recherche avec modestie et admiration. La réflexion biblique et le débat philosophique demeurent des ressources, eux qui ont toujours su exprimer l'inestimable grandeur de l'être humain et alerter sur nos dérives idolâtres qui le blessent.

Lucide devant les prodiges technologiques et les désirs individuels exacerbés, le dialogue des États généraux est bienvenu. **« Si l'on veut qu'y soient toujours unies la vérité à la charité, l'intelligence à l'amour, il faut qu'il se distingue par la clarté du langage en même temps que par l'humilité et la bonté, par une prudence convenable alliée pourtant à la confiance : celle-ci, favorisant l'amitié, unit naturellement les esprits<sup>(2)</sup>. »**

*Ouest-France, le 1<sup>er</sup> février 2018*

« **Le dialogue est l'organisation de la parole au service de la raison.** »

Mgr d'Ornellas



**Lettre aux catholiques d'Ille-et-Vilaine**

Mgr d'Ornellas interpelle les catholiques de son diocèse sur la beauté de la vie et sur les enjeux des États généraux de la bioéthique.  
[rennes.catholique.fr](http://rennes.catholique.fr)

(1) JR Binet, « Gestation pour autrui : le droit français à la croisée des chemins », LEXISNEXIS, septembre 2017.

(2) Concile Vatican II, 28 octobre 1965.

## ÉCLAIRAGES

## 1 LA BEAUTÉ ET LA GRANDEUR DU DIALOGUE

Mgr Pierre d'Ornellas

Le dialogue est d'autant plus nécessaire que les problèmes sont ardues. Face à la complexité de la science biomédicale et devant les enjeux d'humanité qu'elle soulève, l'opinion ne suffit pas. De même, aucun savoir particulier n'est suffisant. Le dialogue va au-delà d'un échange d'opinions et d'un partage des savoirs. **Il invite à écouter la parole d'autrui. Il engage à risquer sa propre parole. En définitive, il est le lieu où les paroles se confrontent respectueusement pour que jaillisse une parole neuve, enrichie de l'apport réfléchi des paroles dont elle procède.**

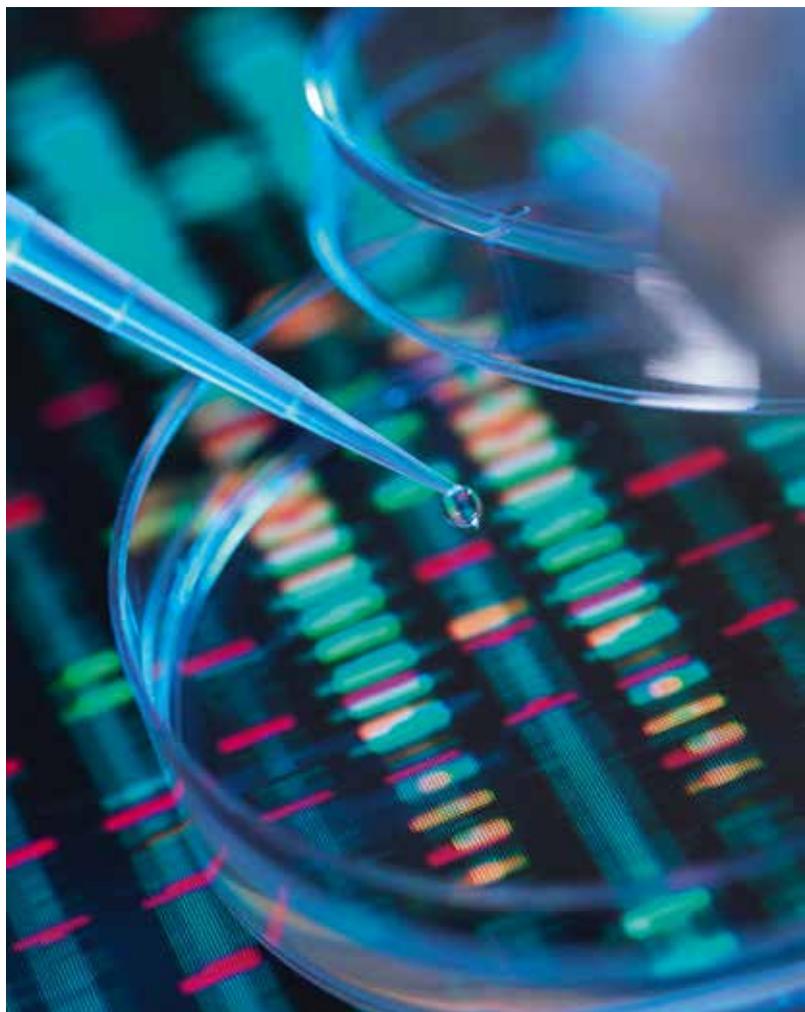
Comme le mot l'indique, le dialogue est service du « *lógos* », c'est-à-dire de la vérité que les partenaires admettent ne pas confisquer mais veulent sincèrement chercher ensemble. Cette recherche de la vérité devient en quelque sorte la lampe du dialogue, qui sort de la simple confrontation de points de vue subjectifs. Selon l'antique leçon socratique, il est plutôt l'organisation de la parole au service de la raison. **Chacun, avec la cordialité de son cœur et la richesse de son expérience, s'engage ainsi pour servir une vérité qui le dépasse comme elle dépasse chacun des interlocuteurs. Alors le dialogue est fructueux. C'est dans ce service de la vérité que la rencontre des mondes culturel, philosophique, scientifique et religieux produit son fruit.**

Le dialogue ne peut faire l'économie d'une éthique de la discussion. Celle-ci traite chacun des participants sur un pied d'égalité, au sein d'un espace de liberté fondé sur le respect des personnes. Mais elle ne suffit pas. Il y faut l'amour de la vérité, même quand elle est encore voilée.

Le dialogue ne conduit donc pas à élaborer un consensus par le « moins disant éthique ». Il n'est pas une stratégie. Il n'accepte pas l'obscurantisme et trouve sa dynamique dans l'estime de tout l'homme et de tout homme. Il naît de la confiance dans la raison et dans sa capacité de chercher la voie juste et vraie. Il se défie du scepticisme car il estime a priori que cette voie existe et peut être trouvée. C'est pourquoi, il réclame l'écoute attentive et la réflexion persévérante chez tous et chacun.

Le christianisme est sensible à la dimension du dialogue qui unit l'amour à la vérité et la vérité à l'amour. « Parce que l'amour est riche de vérité, l'homme peut le comprendre dans la richesse de ses valeurs, le partager et le communiquer. La vérité est, en effet, *lógos* qui crée un *diá-logos* et donc une communication et une communion. En aidant les hommes à aller au-delà de leurs opinions et de leurs sensations subjectives, la vérité leur permet de dépasser les déterminismes culturels et historiques et de se rencontrer dans la reconnaissance de la substance et de la valeur des choses. La vérité ouvre et unit les intelligences dans le *lógos* de l'amour : l'annonce et le témoignage chrétien de l'amour résident en cela. » (Benoît XVI, *L'amour dans la vérité*, 29 juin 2009, n. 4.)

**Mgr Pierre d'Ornellas et les évêques du groupe de travail sur la bioéthique,**  
*Bioéthique. Questions pour un discernement*, Lethielleux/DDB, 2009, pp. 10-12.



## 2 PAROLES DU PAPE FRANÇOIS

• Lettre encyclique *Laudato Si'* (§ 103-104)

La technoscience, bien orientée, non seulement peut produire des choses réellement précieuses pour améliorer la qualité de vie de l'être humain, depuis les objets usuels pour la maison jusqu'aux grands moyens de transports, ponts, édifices, lieux publics, mais encore est capable de produire du beau et de « projeter » dans le domaine de la beauté l'être humain immergé dans le monde matériel. [...] Mais nous ne pouvons pas ignorer que l'énergie nucléaire, la biotechnologie, l'informatique, la connaissance de notre propre ADN et d'autres capacités que nous avons acquises, nous donnent un terrible pouvoir. Mieux, elles donnent à ceux qui ont la connaissance, et surtout le pouvoir économique d'en faire usage, une emprise impressionnante sur l'ensemble de l'humanité et sur le monde entier. Jamais l'humanité n'a eu autant de pouvoir sur elle-même et rien ne garantit qu'elle s'en servira toujours bien, surtout si l'on considère la manière dont elle est en train de l'utiliser. [...] En quelles mains se trouve et pourrait se trouver tant de pouvoir ? Il est

terriblement risqué qu'il réside en une petite partie de l'humanité.

**« Les technologies, placent entre les mains de l'homme un pouvoir immense et croissant. Le risque grave est que les citoyens, [...], ne perçoivent pas pleinement [...] le danger de mal [les] utiliser. »**

Pape François

• Discours du 10 avril 2017

Le scientifique, comme le technologue, est appelé à « savoir » et à « savoir faire » avec une précision et une créativité toujours plus grandes dans le domaine de sa compétence et, dans le même temps, à prendre

des décisions responsables sur les pas à accomplir et sur ceux face auxquels s'arrêter et emprunter une voie différente. **Le principe de responsabilité est un pivot incontournable de l'agir de l'homme qui doit répondre de ses actes et de ses omissions devant lui-même, devant les autres et enfin devant Dieu.** Les technologies, plus encore que les sciences, placent entre les mains de l'homme un pouvoir immense et croissant. Le risque grave est que les citoyens, et parfois aussi ceux qui les représentent et les gouvernement, ne perçoivent pas pleinement la gravité des défis qui se présentent, la complexité des problèmes à résoudre et le danger de mal utiliser la puissance que les sciences et les technologies de la vie placent entre nos mains.

De plus, lorsque le lien entre le pouvoir technologique et le pouvoir économique se fait plus étroit, les intérêts peuvent alors conditionner les styles de vie et les orientations sociales dans la direction du profit de certains groupes industriels et commerciaux, au détriment des populations et des nations plus pauvres. Il n'est pas facile d'atteindre une composition harmonieuse des diverses instances scientifiques, productives, éthiques, sociales, économiques et politiques, en promouvant un développement durable qui respecte la « maison commune ».

## 3 LA MÉDECINE, GARANTE DU SEUIL DE L'HUMANITÉ

Claude Bruaire, philosophe.

Il s'agit ici de l'essentiel, de la vie et de la mort, du tout du sens de notre existence. Il est donc vain d'imaginer que des normes subsisteront en matière juridique et politique, quand elles s'effacent là où l'être de l'homme est en cause et à l'épreuve.

**Quand la science, par méthode nécessaire, évacue tout secret, le médecin doit savoir que subsiste, en chaque corps atteint, l'être indéchiffrable, illisible en termes scientifiques, invisible pour l'expérimentateur, inaccessible à la plus fine investigation positive.** Mais certitude résolument gardée, faute de quoi tout est permis et même tout scrupule est aboli par les exigences illimitées de la technique médicale et chirurgicale. Peu importe, à ce niveau premier de la certitude, à ce seuil nécessaire d'admission, d'affirmation, le type d'explication philosophique ou religieuse. Précisément, la médecine garde le seuil. Elle ne peut rester en deçà, là où aucune norme, aucun problème éthique ne se pose, là où règne seul le droit absolu de la recherche scientifique et de son exploitation technique. Aucune autre profession, faut-il dire, ne connaît de manière si cruciale, si vive, la vérité du problème et de l'exigence morale. Que cède ici la certitude et elle s'éteindra ailleurs. Le politique, le juriste, l'avocat lui-même qui défend le droit de chaque être, n'ont quelque certitude quant à leur rôle, leurs normes éthiques, que si celui qui est près de la vie menacée sait et dit qu'il y a là autre chose que le « paquet de chair et d'os.<sup>(13)</sup> »

Claude Bruaire,  
*Une éthique pour la médecine*,  
Fayard, 1978, pp.18 et 35.

(13) L'expression « paquet de chair et d'os » renvoie à Descartes au début de ses Méditations métaphysiques.



« Je dois à celui qui souffre et qui me fait confiance cette attention, cette tension. [...] Alors, si je devais en point final de ces conversations tuer celui qui m'a parlé [...] je crois que, moi aussi, je mourrais. »

Dr Claire Fourcade

#### 4 EUTHANASIE: UNE PIQÛRE, DEUX MORTS...

Dr Claire Fourcade, médecin en soins palliatifs à Narbonne (France)

Comme une vague qui inlassablement revient sur le rivage, trois nouveaux projets de loi sur l'euthanasie viennent de s'échouer sur les bureaux de l'Assemblée Nationale. L'encre des précédentes discussions sur ce sujet n'est pas sèche. Elles ont duré quatre longues années pour aboutir à une loi dont les recommandations d'application n'ont même pas encore été publiées et déjà l'on nous convoque pour réfléchir à la suivante.

Vendredi matin, un interviewer pugnace, d'aucuns diraient agressif, relançait le sujet : « Vous accompagnez les patients et, s'ils vous demandent d'aller jusqu'au bout, vous n'allez pas les laisser tomber. C'est votre travail de médecin, je ne vois pas où est le problème ! » Il l'a répété plusieurs fois, il ne voyait vraiment pas. Ce monsieur a-t-il déjà essayé de chloroformer ses chatons ?

Car moi je vois bien déjà une partie du problème. Pour chacun de mes patients parler de sa souffrance, de son angoisse, de sa mort, c'est difficile. Très difficile. La parole vient lentement, durement. Elle se noie de larmes et s'étouffe de sanglots.

**Alors j'écoute. Avec les oreilles bien sûr, mais aussi avec les yeux pour mieux entendre ce qui ne peut pas se dire, avec les mains pour toucher du doigt la douleur et le mal, avec ma voix pour relancer d'une question les mots qui s'étranglent, avec mon corps tendu qui jamais ne se relâche pour ne pas renvoyer à la solitude de ma lassitude celui qui me fait face et qui, au prix d'efforts que je ne peux qu'imaginer, exprime ses peurs les plus profondes.**

« La procréation ne doit pas devenir une fabrication. »

Bruno Saintôt



**Je dois à celui qui souffre et qui me fait confiance cette attention, cette tension.**

De ces consultations je sors toujours épuisée. Alors, si je devais ensuite en point final de ces conversations, même si on me le demandait, tuer celui qui m'a parlé : préparer la seringue, entrer dans la chambre, dire un mot (lequel d'ailleurs?), injecter les produits, recueillir le dernier soupir, consoler la famille et signer le certificat ; alors je crois que, moi aussi, je mourrais. Le médecin en moi mourrait.

Car comment ensuite prendre à nouveau le risque d'écouter vraiment ?

Comment ne pas devenir alors un gigantesque cimetière, une nécropole de champs de bataille ? Je ne veux pas devenir un monument aux morts. J'accompagne des vivants qui n'ont que faire d'un médecin qui serait mort à l'intérieur.

#### 5 LA PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE

Bruno Saintôt, sj, responsable du département éthique biomédicale du Centre Sèvres (Paris)

La souffrance d'enfant formulée par les couples de femmes et les femmes seules est une souffrance complexe d'un désir non satisfait. La souffrance du désir n'est pas la souffrance du besoin. Elle ne peut se résoudre comme une solution technique résout un problème technique. Quels que soient les couples, le désir d'accueillir un enfant peut parfois évoluer vers une volonté farouche d'en « avoir » jusqu'à en « avoir à tout prix » dans une sorte d'acharnement procréatique. La transformation de l'ardeur du désir en exigence de la volonté [...] est un butoir éthique : le désir de l'autre étouffe

dans l'enserrement de sa volonté propre ; le non-savoir du désir est remplacé par la volonté de conformité à son projet ; **l'enfant n'est plus attendu en sa nouveauté et son altérité dans la complexité des désirs mais il est voulu pour répondre à ce qui se manifeste désormais comme un besoin.** La dissociation nécessaire de la sexualité et de la procréation dans les couples de même sexe expose davantage à cet écueil car la rencontre de deux désirs sexuels potentiellement féconds, pour rester une rencontre, ignore ce qu'elle veut.



## POUR ALLER PLUS LOIN

Le recours au tiers donneur accentue encore cette tendance si le donneur est réduit à un fournisseur anonyme de ressources génétiques. Si le droit faisait évoluer clairement la mission de la médecine de la remédiation à des pathologies vers la fourniture d'ingénieries biotechnologiques au service des demandes sociétales, rien ne pourrait arrêter la transformation des désirs en volonté et la transcription des volontés en nouveaux droits, rien ne pourrait limiter les demandes d'assistance médicale au suicide au motif de souffrances jugées insupportables, rien ne pourrait arrêter la convocation impérative de la médecine dans cette étrange nouvelle collusion entre la volonté de faire naître et la volonté de pouvoir mourir à sa guise. [...]

La procréation ne doit pas devenir une fabrication : seules des personnes doivent engendrer des personnes dans un acte personnel. **Procréer, c'est, selon la double étymologie du préfixe, mettre en avant un nouvel être humain dans le monde et le faire en faveur de lui-même.** Certes, il suffit de rencontrer des couples qui ont eu un enfant avec l'aide des techniques biomédicales pour constater qu'au-delà de leurs fantasmes et craintes, ils ne regardent pas leur enfant comme un produit des biotechnologies mais comme un miracle, un mystère. Ils ont le plus souvent conscience qu'il n'est pas possible de produire ou de causer un être humain libre. Cet émerveillement singulier n'invalide pas la nécessité de devoir signifier socialement, juridiquement et politiquement que tout être humain reste un mystère, une valeur absolue, un incomparable remis à lui-même comme être libre. Mais comment éviter la dérive fabricatrice si l'on peut déjà acheter du sperme pour « faire un enfant » en choisissant les caractéristiques du fournisseur ?

**Bruno Saintôt,**

« Jusqu'où assister médicalement la procréation ? Les réponses paradoxales des avis du CCNE. », *Études*, 2017/9 Septembre, pp. 33-44.

**« La créature humaine semble aujourd'hui se trouver à un moment particulier de son histoire qui retrouve, dans un contexte inédit, les questions anciennes et toujours nouvelles sur le sens de la vie humaine, sur son origine et sur son destin. »**

Pape François

■ **BLOGS DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, PROPOSANT DES BILLETS ACCESSIBLES À TOUS**

• [www.bioethique.catholique.fr](http://www.bioethique.catholique.fr) • [www.findevie.catholique.fr](http://www.findevie.catholique.fr)

■ **OUVRAGES**

- **Françoise Niessen et Olivier de Dinechin**, *Repères chrétiens en bioéthique. La vie humaine du début à la fin*, Salvator, 2015.
- **Elio Sgreccia**, *Manuel de bioéthique*, Mame-Edifa, 2004.
- **Emmanuel Hirsch** (dir.), *Traité de bioéthique*, ERES, coll. « Espace éthique », 2010.
- **Didier Sicard**, *L'éthique médicale et la bioéthique*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2009.
- **Bertrand Mathieu**, *La bioéthique*, Dalloz, 2009.
- **Jean-René Binet**, *Droit de la bioéthique*, coll. « Manuels », LGDJ, 2017.
- **Jacques Ricot**, *Pensée de la fin de vie*, EHESP, 2017.
- **Thierry Magnin**, *Penser l'humain au temps de l'homme augmenté*, Alain Michel, 2017.

■ **DOCUMENTS D'ÉGLISE**

- **Jean-Paul II**, Lettre encyclique *Evangelium Vitae*, 25 mars 1995.
- **Congrégation pour la doctrine de la foi**, Instructions *Dignitas Personae* (2008) et *Donum Vitae* (1987).
- **Conseil Permanent de la CEF**, *Essor de la génétique et dignité humaine*, Centurion/Cerf, 1998.

■ **AUTRES**

- **Mgr Pierre d'Ornellas et le Groupe de travail sur la bioéthique**, *Bioéthique. Propos pour un dialogue et Bioéthique. Questions pour un discernement*, DDB-Lethielleux, 2009. *Fin de Vie, un enjeu de fraternité*, Salvator, 2015.
- **Mgr Pierre d'Ornellas**, *Dignité et vulnérabilité*, Documents Épiscopat 6, 2010.
- **Jean-Guilhem Xerri**, *Le transhumanisme*, Documents Épiscopat 9, 2013.

## GLOSSAIRE

**PMA (procréation médicalement assistée)** : pratiques cliniques et biologiques visant à remédier à l'infertilité du couple ou à éviter la transmission d'une maladie d'une particulière gravité.

**GPA (gestation pour autrui)** : le fait, pour une femme, de porter et de mettre au monde un enfant pour le compte d'un tiers.

**CELLULES SOUCHES EMBRYONNAIRES** : issues de l'embryon à un stade très précoce et douées de deux capacités : celle de se multiplier à l'infini et celle de donner naissance à tous les types de cellules de l'organisme (pluripotente). (Source : INSERM)

**CRISPR-Cas9 (clustered regularly interspaced short palindromic repeat)** : « ciseaux génétiques » permettant d'éditer l'ADN d'une cellule somatique ou germinale. Cet outil cible une zone spécifique de l'ADN et la coupe. Cela permet ensuite de corriger ou modifier la séquence ciblée. (Source : CNRS)

**INTELLIGENCE ARTIFICIELLE** : théories et techniques « consistant à faire faire à des machines ce que l'homme ferait moyennant une certaine intelligence ». On distingue IA faible (IA capable de simuler l'intelligence humaine pour une tâche déterminée) et IA forte (IA générique et autonome qui pourrait appliquer ses capacités à n'importe quel problème). (Source : CNIL)

**BIG DATA (« données massives »)** : conjonction entre d'immenses volumes de données et les nouvelles techniques permettant de traiter ces données, voire d'en tirer par le repérage de corrélations des informations inattendues. (Source : CNIL)

## UN DOMAINE PARTICULIÈREMENT DÉLICAT



« Un domaine primordial et crucial de l'affrontement culturel entre la technique considérée comme un absolu et la responsabilité morale de l'homme est aujourd'hui celui de la *bioéthique*, où se joue de manière radicale la possibilité même d'un développement humain intégral.

Il s'agit d'un domaine particulièrement délicat et décisif, où émerge avec une force dramatique la question fondamentale de savoir si l'homme s'est produit lui-même ou s'il dépend de Dieu. Les découvertes scientifiques en ce domaine et les possibilités d'intervention technique semblent tellement avancées qu'elles imposent de choisir entre deux types de rationalité, celle de la raison ouverte à la transcendance et celle d'une raison close dans l'immanence technologique.

On se trouve devant un "ou bien, ou bien" (*aut aut*) décisif. Pourtant, la 'rationalité' de l'agir technique centré sur lui-même s'avère irrationnelle, parce qu'elle comporte un refus décisif du sens et de la valeur.

Ce n'est pas un hasard si la fermeture à la transcendance se heurte à la difficulté de comprendre comment du néant a pu jaillir l'être et comment du hasard est née l'intelligence. Face à ces problèmes dramatiques, la raison et la foi s'aident réciproquement. Ce n'est qu'ensemble qu'elles sauveront l'homme.

*Attirée par l'agir technique pur, la raison sans la foi est destinée à se perdre dans l'illusion de sa toute-puissance. La foi, sans la raison, risque de devenir étrangère à la vie concrète des personnes<sup>1</sup>. » (n°74)*

(1) Cf. Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Instruction *Dignitas personae* sur quelques questions de bioéthique (8 septembre 2008).